



COMMUNE

ENCHASTRAYES

Exploitations agricoles

Localisation des exploitations agricoles et distances réciproques à respecter vis à vis des tiers (Art. 111-3 du Code Rural)

Légende

■ Bâtiment agricole

○ Distances réciproques à respecter

🐑 Elevage Ovin

🐄 Elevage Bovin

Plan de situation



Echelle

1/14000

Date

2 Septembre 2024



EURECAT